



Fiche signalétique

Date d'émission : 27-déc.-2011

Date de révision : 21-mars-2017

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Buckeye Juggernaut

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité BE-5028-CA-FR

Code du produit 5028
Synonymes Aucun

N° ID/ONU UN1760

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Plancher fini décapant, à base d'eau

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Initial Supplier Identifier

CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
EST PAS CONFORME SAUF
ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ

United States Supplier Address

Buckeye International, Inc.
2700 Wagner Place
Maryland Heights, MO 63043 USA
1-314-291-1900

24 heures Numéros de téléphone d'urgence

TRANSPORTATION - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (North America)

MEDICAL- 1-651-632-8956 (International) 1-800-303-0441 (North America)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Solution violette claire

État physique Liquide

Odeur Odeur douce Sans parfum ajouté

Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur**Danger****Mentions de danger**

Nocif par inhalation

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

**Conseils de prudence - Prévention**

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Benzyl alcohol	100-51-6	20	-	-
Monoethanolamine	141-43-5	10	-	-
Ethylene glycol monophenyl ether	122-99-6	10	-	-
Di(ethylene glycol) ethyl ether	111-90-0	10	-	-
Octanoic Acid	124-07-2	5	-	-
Sodium metasilicate	6834-92-0	2	-	-
Sodium hydroxide	1310-73-2	1	-	-

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin / médecin.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et ;a maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. Ingestion may cause nausea and headache. Peut causer un dégraissage de tissus de la peau.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inappropriés	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Les produits de combustion peuvent être toxiques.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes d'azote (NOx). Silicon oxydes.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Empêcher la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser avec une vadrouille, un aspirateur sec / sec, ou un matériau absorbant. Rincer la zone avec de l'eau claire et laisser sécher le sol avant d'autoriser la circulation.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Entreposer à la température ambiante. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Store on low shelves. Garder sous clef.

Matériaux d'emballage Rinse container before discarding.
Matières incompatibles L'eau de Javel Acides

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle**Limites d'exposition**

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Monoethanolamine 141-43-5	TWA: 3 ppm TWA: 7.5 mg/m ³ STEL: 6 ppm STEL: 15 mg/m ³	TWA: 3 ppm STEL: 6 ppm	TWA: 3 ppm STEL: 6 ppm	TWA: 3 ppm TWA: 7.5 mg/m ³ STEL: 6 ppm STEL: 15 mg/m ³
Ethylene glycol monophenyl ether 122-99-6			TWA: 25 ppm TWA: 141 mg/m ³ Skin	
Di(ethylene glycol) ethyl ether 111-90-0			TWA: 30 ppm TWA: 165 mg/m ³	
Sodium hydroxide 1310-73-2	Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	CEV: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité chimique ou des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps Gants en caoutchouc. Normal vêtements de travail (des chemises à manches longues et un pantalon) est recommandé. Wear water or chemical resistant footwear when scrubbing floors.

Protection respiratoire Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Solution violette claire
Couleur	Violet clair
Odeur	Odeur douce Sans parfum ajouté
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	12.8-13.2 (conc.) 12.1-12.5 (1:4 dilution)	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	Aucun	Méthode Tag en vase fermé (Eau = 1)
Taux d'évaporation	1.0	
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide - Sans objet	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	N'est pas applicable	
Limite inférieure d'inflammabilité	N'est pas applicable	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	1.05	
Solubilité dans l'eau	Infini	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Matières incompatibles. Tenir hors de portée des enfants.
Matières incompatibles	L'eau de Javel. Acides.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre. Des oxydes de silicium.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Cause de graves lésions oculaires.
Contact avec la peau	Provoca quemaduras graves en la piel . Peut être nocif par contact cutané.
Inhalation	Nocif par inhalation.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Mesures numériques de la toxicité

Non déterminé

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Benzyl alcohol 100-51-6	= 1230 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg (Rabbit)	= 8.8 mg/L (Rat) 4 h
Monoethanolamine 141-43-5	= 1720 mg/kg (Rat)	= 1 mL/kg (Rabbit) = 1000 mg/kg (Rabbit)	-
Ethylene glycol monophenyl ether 122-99-6	= 1260 mg/kg (Rat)	= 5 mL/kg (Rabbit)	-
Di(ethylene glycol) ethyl ether 111-90-0	= 10502 mg/kg (Rat)	= 6 mL/kg (Rat) = 9143 mg/kg (Rabbit) = 4200 µL/kg (Rabbit)	> 5240 mg/m ³ (Rat) 4 h
Octanoic Acid 124-07-2	= 10080 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	-
Sodium metasilicate 6834-92-0	= 1153 mg/kg (Rat)	-	-
Sodium hydroxide 1310-73-2	-	= 1350 mg/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Benzyl alcohol 100-51-6	35: 3 h <i>Anabaena variabilis</i> mg/L EC50	10: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 static 460: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 static	EC50 = 50 mg/L 5 min EC50 = 63.7 mg/L 15 min EC50 = 63.7 mg/L 5 min EC50 = 71.4 mg/L 30 min	23: 48 h water flea mg/L EC50
Monoethanolamine 141-43-5	15: 72 h <i>Desmodesmus subspicatus</i> mg/L EC50	114 - 196: 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L LC50 static 300 - 1000: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 static 3684: 96 h <i>Brachydanio rerio</i> mg/L LC50 static 227: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 flow-through 200: 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L LC50 flow-through	-	65: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50
Ethylene glycol monophenyl ether 122-99-6	500: 72 h <i>Desmodesmus subspicatus</i> mg/L EC50	337 - 352: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 flow-through 366: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 static 220 - 460: 96 h <i>Leuciscus idus</i> mg/L LC50 static	EC50 = 32.4 mg/L 5 min EC50 = 880 mg/L 17 h	500: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50
Di(ethylene glycol) ethyl ether 111-90-0	-	13400: 96 h <i>Salmo gairdneri</i> mg/L LC50 flow-through 19100 - 23900: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 flow-through 11400 - 15700: 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L LC50 flow-through 11600 - 16700: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 flow-through 10000: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 static	-	3940 - 4670: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50
Octanoic Acid 124-07-2	-	310: 96 h <i>Oryzias latipes</i> mg/L LC50 semi-static 110: 96 h <i>Brachydanio rerio</i> mg/L LC50 semi-static	-	170: 24 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50
Sodium metasilicate 6834-92-0	-	210: 96 h <i>Brachydanio rerio</i> mg/L LC50 semi-static 210: 96 h <i>Brachydanio rerio</i> mg/L LC50	-	216: 96 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50
Sodium hydroxide 1310-73-2	-	45.4: 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L LC50 static	-	-

Persistence/Dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de répartition
Benzyl alcohol 100-51-6	1.1
Monoethanolamine 141-43-5	-1.91
Ethylene glycol monophenyl ether 122-99-6	1.13
Di(ethylene glycol) ethyl ether 111-90-0	-0.8
Octanoic Acid 124-07-2	2.92

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

N° ID/ONU UN1760
Nom officiel d'expédition Corrosive liquid, n.o.s. (Ethanolamine, Sodium hydroxide)
Classe de danger 8
Groupe d'emballage II
Quantité à déclarer (RQ) 1000 lb

TMD

N° ID/ONU UN1760
Nom officiel d'expédition Corrosive liquid, n.o.s. (Ethanolamine, Sodium hydroxide)
Classe de danger 8
Groupe d'emballage II

IATA

N° ID/ONU UN1760
Nom officiel d'expédition Corrosive liquid, n.o.s. (Ethanolamine, Sodium hydroxide)
Classe de danger 8
Groupe d'emballage II

IMDG

N° ID/ONU UN1760
Nom officiel d'expédition Corrosive liquid, n.o.s. (Ethanolamine, Sodium hydroxide)
Classe de danger 8
Groupe d'emballage II

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Benzyl alcohol	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Monoethanolamine	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Ethylene glycol monophenyl ether	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Di(ethylene glycol) ethyl ether	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Octanoic Acid	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Sodium metasilicate	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Sodium hydroxide	X	X	X	Present	X	Present	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé	3	Inflammabilité	0	Instabilité	0	Dangers particuliers
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé	Not determined	Inflammabilité	Non déterminé	Dangers physiques	Non déterminé	Protection individuelle
							Non déterminé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau
	Date d'émission : 27-déc.-2011

Date de révision : 21-mars-2017

Note de révision: Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique